

**Mairie de Thennes : 16, rue des Écoles - 80110 Thennes**

Tél-Fax : 03 22 42 20 74

mail : mairie@thennes.fr et site internet : www.thennes.fr

THENNES INFOS

Recensement 2017

Le recensement de la commune est terminé. Je tiens à remercier toute la population qui s'est mobilisée, ainsi que notre secrétaire de mairie, pour que cette enquête soit réalisée dans de bonnes conditions. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du résultat. Rendez-vous est pris pour 2022 ! P. Marotte

CARTES D'IDENTITÉ

Directive Préfectorale du 30 janvier 2017

A compter du 13 mars 2017, la mairie de Thennes ne sera plus en mesure de traiter vos demandes de cartes d'identité.



Il faudra s'adresser, comme pour les passeports, en mairies d'Ailly sur Noye, d'Amiens, Corbie, Montdidier ou Roye pour les plus proches.

Un service de pré-demande en ligne sera disponible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).



Carte d'identité de plus de 10 ans :

Attention, tous les pays ne l'acceptent pas.

Des voyageurs se sont vus refusés l'embarquement à bord de vols ou de bateaux de croisières pour se rendre dans un pays ayant officiellement accepté la carte d'identité prorogée. Suite aux difficultés rencontrées, le Ministère de l'Intérieur a décidé que désormais, les cartes d'identité facialement périmées, ou en voie de l'être, pourront être renouvelées, dès lors que l'utilisateur peut justifier de son intention de voyager dans un pays acceptant la carte d'identité comme document de voyage et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide.

Le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger>



Attestation d'autorisation de sortie du territoire délivrée à un mineur

Attestation remise en œuvre depuis le 15 janvier 2017

Aucune démarche en mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.

Le formulaire est à compléter en ligne sur le site www.service-public.fr

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Justin BOITEL le 23 octobre 2016 à Amiens, Martin DABONNEVILLE le 26 octobre 2016 à Amiens, Adan GALTIER-VACOSSIN le 12 novembre 2016 à Amiens.

Décès : M. René DESAVOY le 19 février 2017.



Repas des Aînés

Dimanche 5 mars 2017, 12 h à la salle des fêtes

Menu à 34€ : Apéritif, chèvre chaud, saumon sur fondue de poireaux, jambon braisé au porto et ses légumes, gâteau poire-chocolat, café, vin, crémant d'Alsace compris et animation financée par le CLAT. **Les personnes intéressées** ou désireuses d'accompagner les Aînés peuvent s'inscrire en mairie cette dernière semaine contre règlement à l'ordre du traiteur (Annick Gosselin)..



Le samedi 18 mars 2017, RDV au parking de la salle des fêtes à 9 heures

Sacs de tris sélectifs bleus et jaunes



Contrairement à ce que certaines familles pensent, il n'y a pas de limitation et de distribution annuelle. Dès que vous êtes en rupture, les sacs sont disponibles en mairie aux heures de permanences ou livrables chez vous en cas d'indisponibilité : 0322422074 ou secretariat@thennes.fr



OBJET TROUVÉ

A réclamer, muni de la télécommande, le drone-hélicoptère ci-dessus (75 cm) qui a été récupéré (crash) rue des Mésanges et gentiment ramené en mairie, courant décembre 2016.

Réunion de conseil municipal du 7 décembre 2016

Éclairage public : accord unanime pour le remplacement d'un lampadaire rue des Chenevières.

Voies publiques : classement en domaine public des parcelles AB 328, 328 et 359 (parking gauche de l'église et celui face à la salle des fêtes) ; vote unanime.

Redevances chasse et pêche : accord unanime pour l'encaissement (2200€ par commune).

Enquêtes publiques : Aménagement des rivières Avre et Luce et modification de stockage de l'usine PPG de Moreuil ; accords unanimes pour les deux projets suite aux avis favorables des deux commissaires enquêteurs.

Projets 2017, Dotations d'État des Territoires Ruraux (DETR). A l'unanimité, les élus sont favorables aux trois propositions de M. le maire : modifications des accès des classes d'école pour l'accessibilité, installation des alarmes incendie à la mairie-école et sanitaires et pose de radiants électriques à l'église.

Abattage de peupliers rue de Castel et du Marais : les élus donnent le feu vert à M. le maire pour obtenir des offres d'abattage sous réserve de l'accord de la commune voisine.

Compteur communicant de gaz « Gazpar » : M. le maire n'ayant pas signé la convention de pose d'antennes à l'église, il n'a pas été nécessaire d'annuler le projet.

Centre Communal d'Action Sociale :

Le Conseil municipal donne l'autorisation à M. le Maire, et à l'unanimité, d'engager toutes les démarches en vue de la dissolution du CCAS et dans un premier temps d'envisager la vente des 2 terrains cultivés dans le Pas de Calais en indivision avec la Commune de Bertheaucourt lorsque celle-ci aura donné son accord (suppression des CCAS des communes de moins de 1500 habitants).

Réunion de conseil municipal du 8 février 2017

Accessibilité-Alarmes incendie et église

Études et validations unanimes des devis pour la poursuite de l'accessibilité à l'école (remplacement et création d'accès PMR), la pose de radiants à l'église (sous réserve de l'accord de Bertheaucourt) et de l'installation d'alarmes incendie à l'école, aux sanitaires, à la mairie et au secrétariat.

Indemnité de l'agent recenseur, adoptée à l'unanimité.

Convention Autorisation et Droits du Sol (ADS)

La convention qui lie l'ex-CCALM, la mairie de Moreuil, les communes adhérentes et Madame Dangles, instructrice des actes d'urbanisme est acceptée à l'unanimité (1500€/an). Concernant l'urbanisme, Mme Dangles reçoit à l'ex-CCALM tous les jours sauf le lundi

Fédération Départementale de l'Énergie (FDE)

Rapport annuel d'activités validé par l'ensemble des Élus.

Peupliers, rue de Castel et du Marais

La seule offre proposée est acceptée par l'assemblée délibérante, sous réserve de l'accord de la commune voisine, elle concerne les peupliers gênants et de qualité suffisante rue des Marais. Ceux de la rue de Castel (Thennes uniquement) seront exploités par le même forestier.

CCAS

Les membres du Conseil d'administration (non élus) du CCAS suivent l'avis des conseillers municipaux quant à la dissolution du CCAS.

AVRE-LUCE-NOYE

La nouvelle communauté de communes Avre-Luce et Noye (CCALN) est née le 1^{er} janvier 2017, elle est issue de la fusion des intercommunalités du [Val de Noye](#) (CCVN) et de l'[Avre Luce Moreuil](#) (CCALM) ; 49 communes la composent pour 22500 habitants.

Président

Pierre Boulanger, maire de Moreuil et conseiller départemental.

Vice-Présidents

Administration générale :

Alain Surhomme, maire d'Esclainvillers.

Finances : Dominique Lamotte, adjoint de Moreuil

Aménagement de l'espace et du cadre de vie : Alain Dovergne, maire de Démuin.

Urbanisme : Marie-Hélène Marcel, maire d'Ailly-sur-Noye.

Social : Philippe Marotte, maire de Thennes.

Environnement : Yves Cottard, maire d'Arvillers.

Développement économique : Patrice Dalrue, maire de Quiry-le-Sec.

Tourisme : Youssef Amara, adjoint d'Ailly-sur-Noye

Culture, éducation et loisirs : Marie-Gabrielle Hall, adjointe de Moreuil.

Travaux, du patrimoine et de la gendarmerie : Patrick Jubert, adjoint d'Hangest-en-Santerre.

Voirie : Bernard Daigny, adjoint du Plessier-Rozainvillers
Communication : Marie-Christine Maillart, maire de Cottenchy.

Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) : Michel Chirat, maire de Pierrepont-sur-Avre.

PÊCHE

Le calendrier des concours de pêche de l'année 2017 est en ligne sur le site communal, onglet 'Pêche' :

www.thennes.fr

CHASSE Petit et Grand Marais

Assemblée générale le samedi 25 mars 2017 à 10h 15 pour les membres du Petit Marais et à 11 h pour les hutteurs, salle des fêtes de Bertheaucourt lès Thennes.

Projet de cantine du SISCO du RPI de la Luce à Demuin

Après l'approbation, en 2016, de la quasi unanimité des 7 communes du syndicat scolaire, le projet a été validé par les délégués des dits villages lors de leur dernière réunion à Demuin.

Projet de construction de cantine modulaire de 180 m² pour une estimation, hors subventions complémentaires à 250 000€ HT.

